



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
DO RÉUNION-MAYOTTE

Décembre 2024
N°34

À QUI PROFITE LE CRIME ?



Un coup monté contre l'intérêt des salariés !

Lors de la réunion du CSEE du **12 décembre 2024**, le bureau a été victime d'une **manœuvre sournoise** orchestrée par la **CFE-CGC** avec le soutien inattendu de **FO**.

Une trahison inacceptable !

- ◆ Le budget préparé par la majorité de gestion, dont le **trésorier FO**, a été présenté en séance.
- ◆ Mais FO, dont le Trésorier lui-même, a **refusé son propre budget**, en s'abstenant.
- ◆ Puis, les élus FO ont voté **en faveur du contre-budget** préparé dans l'ombre par la CFE-CGC !

👉 Résultat : **toutes les résolutions de la CFE-CGC** sont adoptées, **contre l'avis du bureau légitimement** mis en place par les suffrages de **60% des salariés**.

Pourquoi ce budget, purement démagogique, est une catastrophe pour les salariés ?

1. Budget restauration : un enjeu financier de 800 000 €

- La CFE-CGC prétend sortir de la **mutualisation nationale**, mais **à date rien n'est fait pour dénoncer l'adhésion à l'accord de restauration**.
- Pour obtenir cet argent, pourtant embarqué dans le budget comme s'il existait, Il aurait fallu **dénoncer l'accord avant septembre 2024** pour une mise en œuvre en 2025.
- Cette décision met en danger un système **fiable et serein** où les repas sont prélevés sur la fiche de paie.

👉 **Conséquence** : Les salariés risquent un mode de paiement complexe et incertain.

2. Aides financières : une bombe à retardement

- La CFE-CGC veut **recupérer les aides financières** actuellement gérées par l'entreprise et les budgétise à **24 000 €**.
- Or, face à la **crise climatique** (cyclones, pénurie d'eau à Mayotte), **l'entreprise fournit bien plus**, l'enveloppe mutualisée permettant d'utiliser les fonds alloués aux territoires moins dévastés.

👉 Remettre ce budget au CSEE met en péril ces aides cruciales pour les salariés de **La Réunion et Mayotte**.



Les conséquences immédiates

- Le **budget social et solidaire** du bureau n'a pas été adopté.
- **Le fonctionnement du CSEE est remis en cause** : vos élus CFDT démissionnent collectivement de leurs postes au bureau et à la Présidence de la commission ASC, en **cohérence avec leurs valeurs** et pour ne pas cautionner cette mascarade. Comment pourrions-nous rester avec un budget incluant 800 000 euros imaginaires ?

👉 **Ces démissions n'auront aucun impact** sur le fonctionnement du CSEE, mais elles rappellent une chose essentielle : **le CSEE appartient aux salariés, et il ne doit pas être un outil de règlement de compte personnel ou syndical !**

Ce qui fonctionne déjà est menacé

- ◆ La CFDT s'est toujours battue pour un **budget social et équitable** qui prend en compte les revenus de chacun.
- ◆ Aujourd'hui, la **solidarité est bafouée** pour satisfaire des intérêts obscurs.

Les **résolutions risquées** de la CFE-CGC sont passées, avec la complicité de FO.

À qui profite le crime ?

- FO, par ce retournement de veste, y gagne quoi ?
- Des heures de délégation supplémentaires pour ses élus ?
- Un accord avec la CFE-CGC pour d'autres avantages cachés ?

Ces syndicats manœuvrent dans l'ombre et **l'intérêt des salariés est sacrifié**. Pendant ce temps, la Direction regarde sans rien dire alors qu'elle est garante des finances du CSEE...

La CFDT reste fidèle à ses engagements !

Vos élus CFDT continueront à défendre :

- ✓ Un CSEE **transparent** et **responsable**.
- ✓ Des budgets **solidaires** et **justes** pour tous.
- ✓ Des **aides essentielles** dont dépendent les salariés.

Ne laissons pas quelques individus détruire ce qui fonctionne pour tous.

📣 **Restez vigilants. Le CSEE TA NOU TOUT' !**



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux, notre application mobile et Internet :

